

Conditions de ventes 2017Implenia Suisse SA**Packs Services au choix du client :**

- ECONOMY :**
- Récupération de la marchandise à notre dépôt par le client
 - Avertir du retrait 72 heures avant la récupération, afin d'assurer la préparation de la commande
- STANDARD :**
- Transport via un transporteur inclus dès CHF 149.00 HT de commande. Pour un montant inférieur, une participation aux frais de livraison de CHF 19.-HT sera facturée.
 - Les livraisons s'effectuent au rez-de-chaussée.
 - La récupération et recyclage des déchets ne sont pas pris en charge par PROMERKA.
 - Livraison assurée en 10 jours ouvrables, si le matériel est disponible en stock, autrement contactez notre team pour connaître les délais.
- PREMIUM:**
- Transport par PROMERKA inclus, dès CHF 149.00 HT de commande. Pour un montant inférieur, une participation aux frais de livraison de CHF 19.- HT sera facturée.
 - L'installation, les livraisons à l'étage, ainsi que le recyclage et l'évacuation des déchets sont effectués par le team logistique PROMERKA.
 - Livraison assurée en 5 jours ouvrables, si le matériel est disponible en stock, autrement contactez notre team pour connaître les délais.
 - Supplément de 12% sur le montant total HT de la commande, au minimum CHF 50.- HT

Conditions : Nos prix sont nets.

Ristournes : PROMERKA effectuera une ristourne à la fin de l'année 2017, sous forme de note de crédit, suivant le chiffre d'affaire réalisé pour l'ensemble du groupe Implenia, l'échelle suivante s'applique:

CA HT en CHF	Bonus
> 50'001.-	5%
>100'001.-	7.5%
>150'001.-	10%

Commandes spéciales : Par commande dite « spéciale », nous entendons les articles ne faisant pas partie du catalogue standard, ou une teinte différente.

Le montant total net de toute commande spéciale doit être supérieur à CHF 3000.00 HT.

Une commande minimale de 20 pièces est requise par article non-standards.

Un délai de livraison de 8 semaines est à prévoir pour la production et livraison.

Paiement : A 30 jours net dès la date de facturation sans escompte.

Si l'acheteur ne respecte pas ce délai de paiement, sans rappel particulier, à partir de la date d'échéance un intérêt de retard au taux de 1% mensuel s'appliquera.

PROMERKA se réserve le droit dans le cas où les délais seraient systématiquement transgressés d'encaisser au comptant tout enlèvement ou livraison de marchandises ou de réduire le taux de remise.

Il est convenu que la marchandise livrée et facturée reste la propriété de PROMERKA jusqu'au paiement complet de la facture.

PROMERKA se réserve le droit de reprendre la marchandise en cas de défaut de paiement de la facture à 60 jours.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et nous réjouissons de notre future collaboration.

Gabriel Gagnère - Administrateur